

## DIVISION DES PRODUITS PÉTROLIERS

### LISTE DES PRIX DE VENTE

Prix en vigueur à compter du 6 février 2022

(Tous les prix affichés sont au litre, à l'exception de ceux du naphta, qui sont par bidon.)

#### Pour toutes les localités sauf Iqaluit

Produit	Prix de base	Taxe d'accise du Nunavut	Taxe d'accise fédérale	Taxe sur le carbone	Remboursement sur la taxe sur le carbone du Nunavut	TPS	Prix de vente
Mazout domestique	1.0269	-	-	0.1073	-	0.0537	<b>1.1346</b>
Carburant diesel	1.0347	0.0910	0.0400	0.1073	-	0.0537	<b>1.2803</b>
Diésel d'aviation*	1.3448	0.0100	0.0400	0.1073	-	0.0724	<b>1.5209</b>
Essence	0.9182	0.0640	0.1000	0.0884	-	0.0563	<b>1.1827</b>
Essence d'aviation*	1.4623	0.0100	0.1100	-	-	0.0791	<b>1.6614</b>
Naphta (par bidon)	7.6110	-	-	0.3410	-	0.3891	<b>8.1706</b>
Carburéacteur*	1.4699	0.0100	0.0400	-	-	0.0760	<b>1.5959</b>

\* Là où le produit est offert.

#### IQALUIT

Produit	Prix de base	Taxe d'accise du Nunavut	Taxe d'accise fédérale	Taxe sur le carbone	Remboursement sur la taxe sur le carbone du Nunavut	TPS	Prix de vente
Mazout domestique	0.9642	-	-	0.1073	-	0.0509	<b>1.0687</b>
Essence d'aviation	1.3576	0.0100	0.1100	-	-	0.0739	<b>1.5515</b>
Naphta (par bidon)	7.6110	-	-	0.3410	-	0.3891	<b>8.1706</b>
Carburéacteur	1.4165	0.0100	0.0400	-	-	0.0733	<b>1.5398</b>

\*À Iqaluit, les prix de vente de l'essence et du carburant diésel sont disponibles aux points de vente.